

Les campagnes dans l'Occident féodal (XI-XVème siècles).

Comment se développe le monde rural entre le XI et XVème siècles? Qui l'habite? Et qui le domine?





1 Des campagnes mises en valeur, sous la domination du seigneur

Mois de mars (détail)
Les Très Riches Heures du duc de Berry, miniature, vers 1413, musée Condé, Chantilly (60).

Doc.1 : Quel bâtiment domine le paysage? A votre avis qui y réside?

Doc.2 : Quel bâtiment est placé au centre du village? A quoi sert-il?

Docs 1 et 2 : Emettre une hypothèse pour répondre à la question suivante : qui domine les paysans et les campagnes?

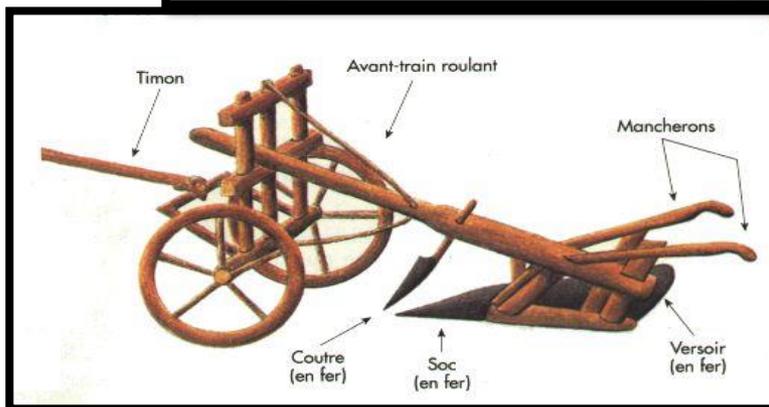
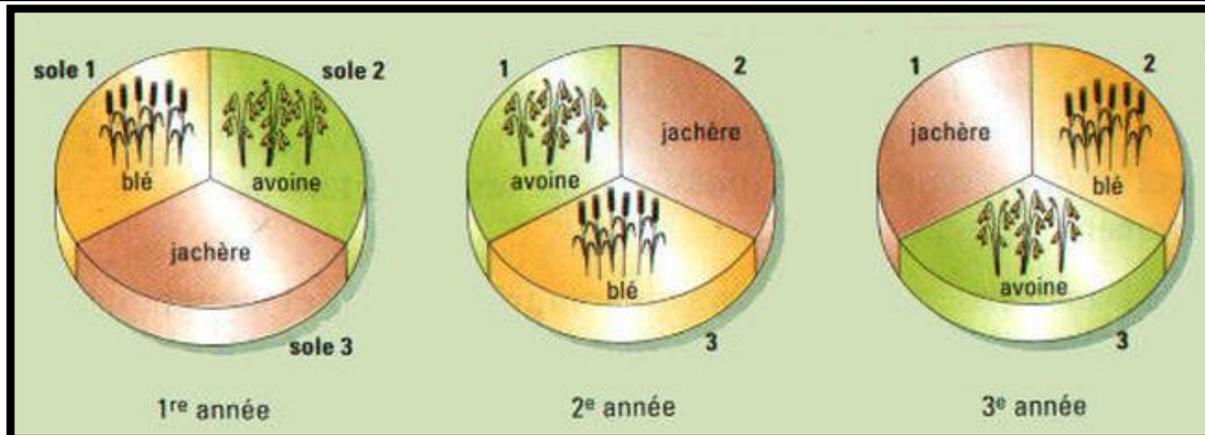


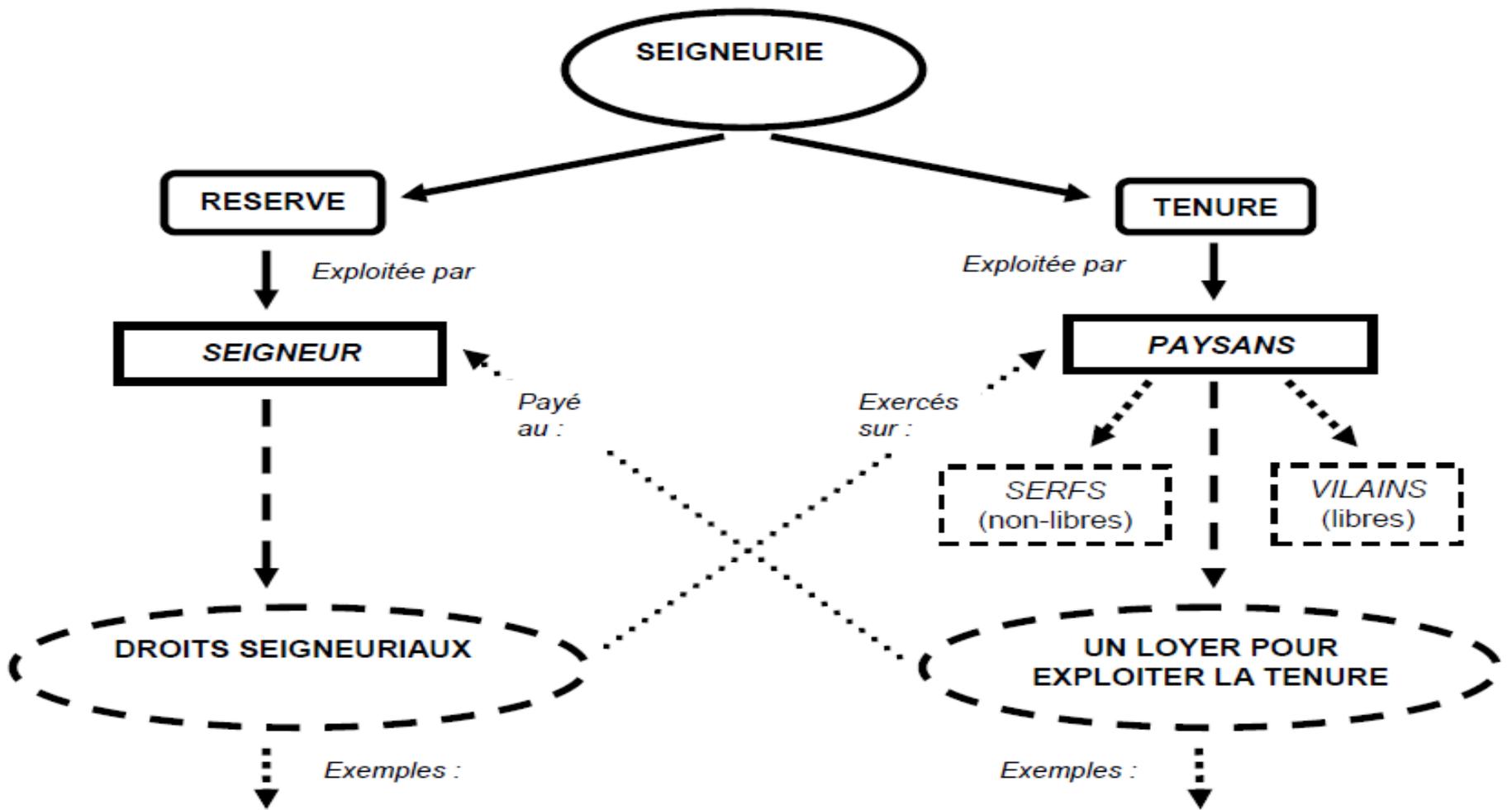
2 Bram, un village groupé autour de son église (Aude)

I] Les campagnes dans l'Occident médiéval (XI-XVème siècles)

Entre le XI^e et le XV^e siècle, la population augmente en Occident et doit se nourrir, procéder à des défrichements. Les forêts et les marais jusque là hostiles, sont mis en culture par les paysans. Le paysage de l'Europe est transformé.

A partir du XI^e siècle, les progrès techniques facilitent le travail agricole. Grâce à la charrue, qui laboure en profondeur, et à l'assolement triennal qui diminue la superficie de la jachère, les récoltes augmentent. Le moulin à vent permet de moudre le grain.





- Les banalités : taxes pour se servir, obligatoirement, du four, du moulin, du pressoir du seigneur.
- La taille : somme d'argent.
- Droit de péage sur la circulation des marchandises.
- Droit de douane sur la vente des marchandises.
- La justice seigneuriale...

- Le cens : en argent.
- Le **champart** : en nature.
- Les corvées à faire sur la réserve.

II] Seigneurs et paysans

A partir de l'an mil, presque toutes les terres sont aux mains de grands propriétaires : les seigneurs. Les paysans sont sous leur domination.

La plus grande partie du sol est divisée en vastes domaines appelés seigneuries, où des seigneurs laïques ou ecclésiastiques exercent leur domination sur des paysans dépendants libres ou serfs.

La seigneurie est composée de deux parties : la réserve, près du château, comprend des bois et des champs cultivés par les domestiques (nourris, logés et vêtus par le seigneur souvent des serfs, paysans non libres). Le reste du domaine est divisé en petites exploitations (tenures) louées à des paysans (tenanciers).

Même si le seigneur est le plus fort parce qu'il possède les armes et le donjon, il ne peut faire n'importe quoi, il est tenu par la coutume. Elle définit les droits et les devoirs de chacun : les paysans ont le droit à la protection derrière les murailles du château. Mais le seigneur fait payer cher cette protection, d'abord sous forme de corvées : curer les fossés, empierrer les chemins, rentrer du bois ou du fourrage... Puis, à mesure que l'argent circule mieux, les corvées sont remplacées par des taxes comme la taille ou les banalités pour utiliser le four ou le moulin seigneurial.

Les habitants dépendent également de la justice du seigneur. Il peut les emprisonner, leur infliger des amendes ou même les condamner à mort.

Le village, lieu de vie des paysans :

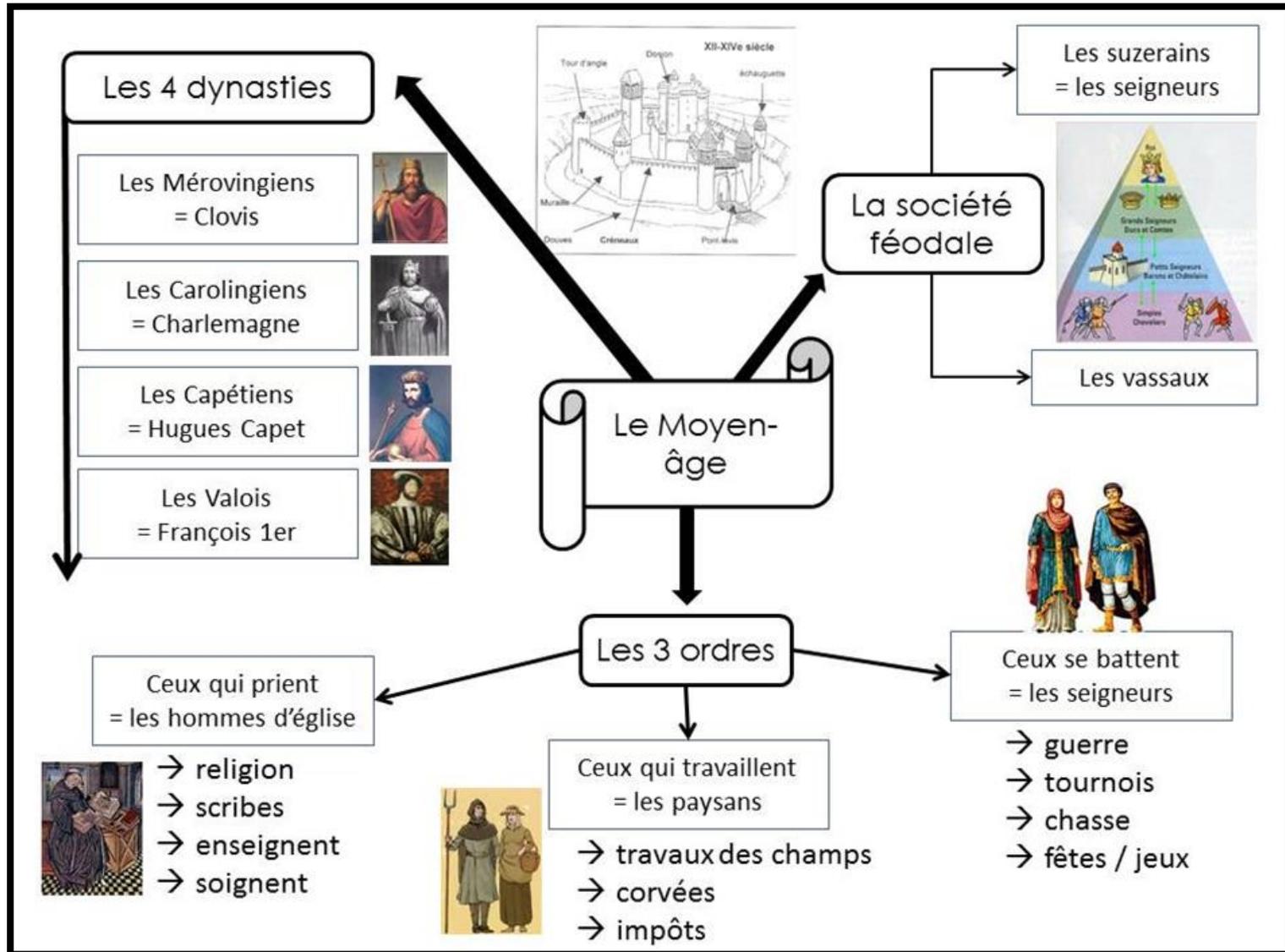
Soumis au seigneur, le village s'organise autour du château, de l'église et du cimetière, du marché. Les paysans forment une communauté villageoise. Ils se réunissent en conseil, pour décider du partage des communaux (terres collectives réservées à la pâture des bêtes du village), de l'entretien de l'église, ou de l'aide aux plus démunis (plus âgés, veuves et orphelins). Face aux exigences du seigneur, il arrive qu'ils se révoltent (comme en 1358 la révolte des Jacques) et obtiennent des chartes de franchise.

Le village est une paroisse (territoire sous l'autorité religieuse d'un prêtre), encadrée par l'Eglise qui relève un impôt, la dîme, et aide les villageois à sauver leur âme et obtenir leur salut. La vie quotidienne est réglée par les cloches et la messe dominicale, par les fêtes chrétiennes (Noël, Pâques...baptême, mariage...) et de village (carnaval...).

Village médiéval
de Gordes en
Provence



III] La domination des seigneurs :



SCHEMA DE L'ORGANISATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE



*Le **clergé séculier** vit parmi les laïcs (= ceux qui ne sont pas clercs).*

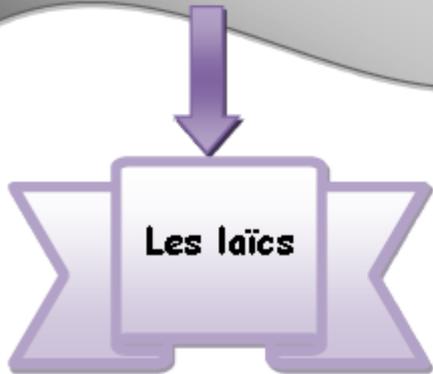
*Le **clergé régulier** vit selon une règle dans des monastères ou des abbayes*

- ⌘ Archevêques à la tête de plusieurs diocèses
- ⌘ Evêques à la tête d'un diocèse
- ⌘ Prêtres ou curés à la tête d'une paroisse

- ⌘ Abbés
- ⌘ Moines

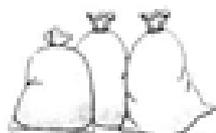
LEGENDE

- Nomme et dirige
- Dirige
- Elisent lors d'un conclave
- Nomme



Ses rôles au Moyen Age :

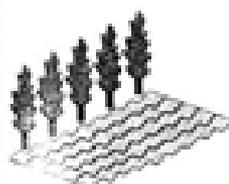
L'Église reçoit :



la dîme
(1/10^e des récoltes)



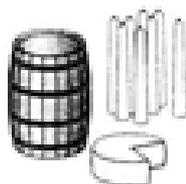
les loyers



les dons



les droits seigneuriaux sur les terres qu'elle possède



la vente de ses produits



L'Église prend en charge :



les hospices et les hôpitaux



les veuves dans les béguinages



les écoles et les universités



les cimetières



le droit d'asile aux fugitifs



la protection à tous ceux qui travaillent à son service